

## **Surendettement des jeunes**

Anael Lovis (PLR)

Récemment, dans la « Page Jeunes » du Quotidien Jurassien, trois assistantes sociales relevaient que le surendettement chez les jeunes est un enjeu important. Nous partageons ce constat et nous ne pouvons que relayer les inquiétudes dans ce domaine.

En commençant sa vie active avec des dettes, les perspectives ne sont que plus sombres. En effet, comment se projeter dans l'avenir et planifier la construction de sa vie et de sa famille lorsque l'on est redevable de grosses sommes d'argent. Et cela ne sert évidemment pas non plus la société qui est freinée dans la prospérité et sa stabilité ; comme nous le savons, les jeunes représentent l'avenir !

Selon cet article, les causes principales du surendettement chez les jeunes sont les dettes héritées et les dettes d'impôts. Si les premières ne concernent pas vraiment l'État en dehors des offices de poursuites, les secondes sont directement liées à l'existence intrinsèque de l'État.

Il faut donc dresser un état des lieux et, cas échéant, aider notre jeunesse !

**Partant :**

1. **A la connaissance de l'État, quelle est la proportion des jeunes de moins de 30 ans surendettés dans le canton ?**
2. **Dans l'article, il est fait référence au fait que les jeunes accumulent des dettes, et ce particulièrement auprès de l'État ; quelles sont-elles ?**
3. **Quelle part représente les impôts dans ce surendettement ?**
4. **Quelles sont les mesures actuellement prises par l'État pour réduire, respectivement aider à réduire ce surendettement chez les jeunes ?**
5. **Cas échéant, quelles sont les mesures que l'État pourrait prendre pour diminuer le (sur)endettement lié aux dettes d'impôts ?**

Je remercie le Gouvernement de ses réponses.

Anael Lovis (PLR)

### **Co-signataires**

- Pierre Chételat (PLR)
- André Henzelin (PLR)
- Pierre Parietti (PLR)
- Ernest Gerber (PLR)
- Alain Schweingruber (PLR)
- Irène Donzé (PLR)
- Michel Périat (PLR)
- Stéphane Brosy (PLR)
- Yann Rufer (PLR)

- Rolf Amstutz (PLR)
- Aline Nicoulin-Riat (PLR)

Intervention déposée officiellement le 02 octobre 2024